



**Bron, le 2 septembre 2014**

## **Déclaration préalable au comité hygiène sécurité et conditions de travail du Cerema spécial siège**

**Monsieur le Directeur Général, Président du Chsct  
Mesdames et Messieurs les représentants de l'administration et du personnel,**

Vous présidez aujourd'hui la deuxième réunion de ce comité, convoqué suite à la demande de FO en date du 3 juillet, afin d'examiner de plus près les conditions de travail des agents du siège : pression, charge de travail, horaires, ...

FO a bien reçu de votre part les documents relatifs à l'implantation, aux organigrammes et à l'évolution des effectifs du siège. Ces documents, s'ils mettent en évidence un sous-effectif, n'illustrent qu'imparfaitement une situation que FO juge anormale et dénonce. Aussi, FO a demandé la participation en tant qu'experts de ses représentants locaux afin d'éclairer l'instance par l'exemple.

Par ailleurs, FO est intéressé par tout document pouvant attester du respect des garanties minimales et du bien-être des agents au travail : relevés de badgeage, statistiques d'arrêt de travail, ....

Fo vous rappelle à cette occasion vos responsabilités en matière de prévention et de protection de la santé physique et mentale de vos collaborateurs.

Enfin, les représentants du personnel FO resteront vigilants, d'autant plus dans une période de création de l'EPA, et réitèrent leur demande de création d'un Chsct pour le siège.

**Les représentants FO au comité hygiène sécurité et conditions de travail du Cerema,**

Christian BAROU, DTecEMF

Thierry GREBOT, DTerMed

Alain FAURE, DTerCE

Julien ARPAIA, DTerNC

Marc JABIRI, DTerEst

Eric PERTUS, DterCE